

Le collectif HoméoFrance appelle les professionnels de santé à se former à l'homéopathie

HoméoFrance est la structure fédérative française rassemblant l'ensemble de la communauté homéopathique, patients, professionnels de santé, enseignants, chercheurs et industriels du médicament.

Selon une enquête du Syndicat National des Médecins Homéopathes Français¹ SNMHF, trois quarts de ces jeunes médecins utilisent l'homéopathie pour trouver des réponses à des situations sans autre solution thérapeutique, dans un intérêt de santé publique, pour diminuer les prescriptions d'antibiotiques, d'anti-inflammatoires et d'anxiolytiques. Une grande majorité d'entre eux prescrivent l'homéopathie autant pour traiter des pathologies aiguës que des pathologies chroniques.

Après la décision du déremboursement des médicaments homéopathiques depuis le 1^{er} janvier 2021 et face à la baisse du nombre de praticiens en France, l'ensemble des acteurs de l'homéopathie sont convaincus de la légitimité de l'homéopathie dans le système de santé et du bénéfice apporté par ses professionnels pour la santé et le bien-être des patients.

Des millions de français, dont leur médecin traitant pratiquait l'homéopathie sont dans l'attente d'une prise en charge par de nouveaux professionnels de santé sérieusement formés à cette thérapeutique.

C'est pourquoi nous œuvrons pour que l'homéopathie garde toute sa place dans la prise en charge médicale de demain. L'un des défis porté par notre collectif pour pérenniser l'accès de tous les patients à l'homéopathie consiste à inscrire la formation des professionnels de santé à l'homéopathie dans un cadre sûr et harmonisé, au sein des universités et des écoles privées mais aussi dans le cursus médical initial en intégrant un module d'enseignement dédié.

Nous soutenons qu'il existe **une seule médecine** qui a fait des progrès considérables mais qui est de plus en plus hyperspécialisée. Dans une approche de médecine intégrative, la thérapeutique officielle doit selon nous être complémentaire avec une thérapeutique exercée par des professionnels de santé formés à l'homéopathie mettant en œuvre les ressources individuelles du patient. Les patients leur font confiance parce que la prise en charge homéopathique est efficace, éco-responsable et non toxique. Elle est exercée par des médecins dûment formés selon les normes européennes CEN².

HoméoFrance invite donc tous les acteurs de la santé en France à trouver un consensus au bénéfice des patients sans perte de chance pour ces derniers.

Le collectif HoméoFrance

¹ Enquête réalisée du 8/02 au 7/03 en partenariat avec : Le centre d'Enseignement et de Développement de l'Homéopathie (CEDH), le Centre de Formation en Homéopathie (CDFH), l'École Homéopathie Auvergne Rhône-Alpes (EHARA), la Fédération Française des Sociétés d'Homéopathie (FFSH), le Centre d'Études Homéopathiques de France (CHF) et l'Institut National Homéopathique Français (INHF). Sur 100 médecins homéopathes interrogés ayant moins de 15 ans de pratique, 82% sont des médecins généralistes et 18% ont une spécialité. La plus grande étant la pédiatrie (36%), suivie de la gynécologie (14%). 34% des médecins interrogés ont moins de 40 ans.

² Comité européen de normalisation. [Norme NF EN 16872 - Exigences relatives aux prestations de soins de santé fournies par les docteurs en médecine ayant une qualification complémentaire en homéopathie](#)